

○ **Promouvoir nos valeurs**

- Engagement
- Dépassement de soi
- Excellence
- Éthique
- Sport

○ **Révéler l'esprit sportif**

○ **Participer aux actions citoyennes**

○ **Rejoignez-nous**



Maison des Comités Sportifs
 Jean BOUVELLE
 106, rue des Bussys
 95600 Eaubonne
 T. 09 64 20 06 90
 contact@cdmjsea95.org
www.cdmjsea95.org



MÉDAILLÉS
JEUNESSE SPORTS ENGAGEMENT ASSOCIATIF
CDMJSEA 95

COMITÉ DÉPARTEMENTAL des MÉDAILLÉS de la JEUNESSE des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF du VAL d'OISE





L'association, loi 1901, reconnue d'utilité publique, est placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République et du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Fondée en 1951, elle a pour but :

- de **regrouper** toutes les personnes titulaires d'une distinction officielle décernée par le Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative (ou distinctions antérieures) et les personnes reconnues et honorées par la Fédération.
- de **maintenir** et de **développer** entre elles des liens de solidarité et d'amitié; d'organiser l'entraide et l'assistance, principalement à leur profit.
- d'**intervenir** auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, socio-éducatifs et des mouvements d'éducation populaire pour appuyer toute action et tout projet en faveur de la jeunesse.



Maison des Comités Sportifs
Jean BOUVELLE
106, rue des Bussys
95600 Eaubonne
T. 09 64 20 06 90
contact@cdmjsea95.org
www.cdmjsea95.org

Le Comité Départemental est administré par une Instance Dirigeante composée de 8 membres au moins et 24 membres au plus. Du fait de l'étendue du département, en 1990, 5 secteurs ont été dénommés en cercles.

Les Cercles

- Cercle 1** : Eaubonne et communes avoisinantes
cercle1@cdmjsea95.org
- Cercle 2** : Paris
cercle2@cdmjsea95.org
- Cercle 3** : Plaine de France
cercle3@cdmjsea95.org
- Cercle 4** : Pontoise Vexin
cercle4@cdmjsea95.org
- Cercle 6** : Vieille France Sud
cercle6@cdmjsea95.org

Déclarés en préfecture, possédant leurs statuts et leur équipe dirigeante, ils convoquent leurs adhérents à une assemblée générale annuelle. Leur existence dépend de l'accord du département. Ils sont représentés à l'assemblée générale du Comité; ils relaient les informations et missions nationales qui sont transmises par le Comité départemental, organisent leurs propres manifestations et élaborent des dossiers de demande de reconnaissances.

Présentation du Comité

Fondé le 29 novembre 1975

Recevoir une décoration du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, est pour un bénévole, qu'il soit issu du monde associatif, socioculturel, ou de l'éducation populaire, un témoignage de reconnaissance de la République pour son engagement.

Adhérer au Comité c'est :

- un signe de **reconnaissance pour tous**,
- ne pas oublier les **jeunes** et les **seniors**,
- reconnaître les **valeurs de l'amitié, de la générosité et de la tolérance**,
- reconnaître la **valeur du bénévolat associatif**.

Objectifs du Comité :

- Rassembler** les titulaires de la décoration ministérielle,
- Encourager** et **soutenir** le bénévolat chez les jeunes du monde associatif,
- Participer, Élaborer** avec le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport (SDJES) de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val d'Oise (DSDEN), les propositions de promotion aux Médailles de Bronze, d'Argent et d'Or,
- Établir** des conventions d'objectifs avec les différents partenaires institutionnels, socioculturels, d'éducation populaire et sportifs.

Communication

- Journal « Les Échos »
- Plaquette de présentation
- Site internet

Nos actions

- Valorisation** des Médaillés en Préfecture
- Organisation de la **Journée Mondiale du Bénévolat** dans le Val d'Oise
- Cérémonie de remise des Flammes**
- Cérémonie de Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe**
- Participations aux diverses manifestations organisées par le Comité départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise (CDOS 95)

Distinctions honorifiques

La Lettre de Félicitations

Particulièrement destinée à récompenser les Jeunes bénévoles et tous ceux qui œuvrent dans l'ombre au sein des associations.



La Plaquette départementale

Destinée à récompenser l'engagement associatif des personnes non médaillées. Trois Plaquettes, Or, Argent et Bronze.

Le **dossier de candidature** se compose d'un mémoire de proposition indiquant l'état civil et la nature des différents services rendus. Les candidatures doivent être présentées par un parrain qui certifie l'exactitude des renseignements fournis; le dossier est à télécharger sur le site : www.cdmjsea95.org. Il est transmis au Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif.

La Médaille Ministérielle

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont particulièrement distinguées au service de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.



Bronze : 6 ans d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Elle est attribuée par le Préfet de département ou le Préfet de région sur proposition de la commission départementale ou régionale chargée d'examiner la candidature.

Argent : 10 ans d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Or : 15 ans d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Les médailles d'argent et d'or sont attribuées par le Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, après consultation de la commission chargée d'examiner les candidatures.